

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T97764
Adresse du site	33, rue Poncelet	Hauteur	R+6 (34.11m)
Bailleur de l'immeuble	Orange	Habitations	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G).		
Complément d'info	3 antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe) Site de remplacement		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	29/12/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	04/01/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	29/01/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une perte imminente d'un site existant à proximité du bâtiment concerné par ce projet. Pour pallier la perte de couverture engendrée sur la zone, BOUYGUES TELECOM entreprend la mise en place d'un site provisoire d'antennes relais en attendant un site définitif.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) orientées vers les azimuts 340°, 70° et 160°.		
Distance des ouvrants	Sans Objet	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 340° < 4V/m - 70° < 4V/m - 160° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	34.11m pour les antennes à faisceau fixe		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceaux fixées sur des mâts sur la terrasse du bâtiment
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Maternelle	31 RUE DES RENAUTES	25.5m	non	90m	<1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 33 RUE PONCELET 75017 PARIS-17E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

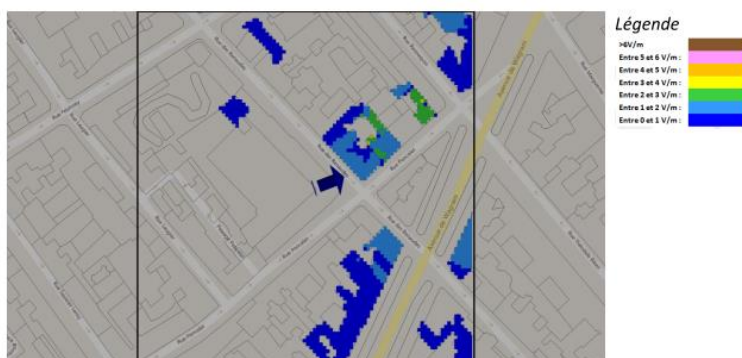
	Azimut 340°	Azimut 70°	Azimut 160°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

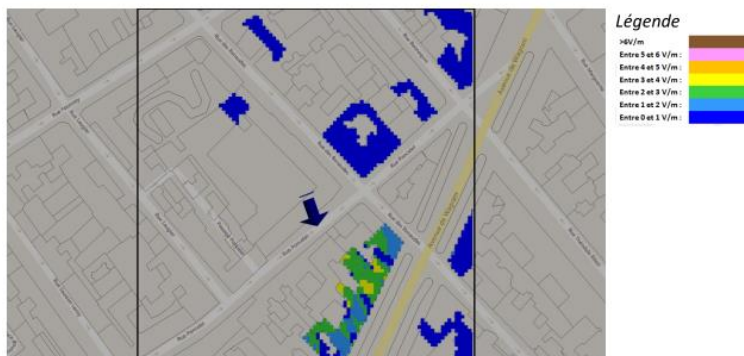
a. Azimut 70°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



b. Azimut 160°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



c. Azimut 340°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimet 70°



Azimet 160°



Azimet 340°

